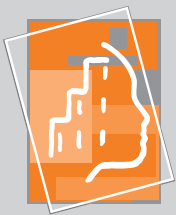


# Programme

# d'action 2013

PÔLE DE RESSOURCES VILLE ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL  
VAL D'OISE



## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE</b>	<b>4</b>
<b>Pilotage et animation des contrats urbains de cohésion sociale (CUCS)</b>	<b>5</b>
Options d'intervention retenues	5
Actions	5
1. Groupe d'échanges des chefs de projet CUCS	5
2. Positionnement du chef de projet au regard d'entrées stratégiques - groupe de travail	5
3. Actions dans le cadre de la mise en œuvre des avenants expérimentaux aux CUCS	6
<b>Éducation et soutien à la parentalité</b>	<b>7</b>
Options d'intervention retenues	7
Actions	7
1. Groupe d'échanges des coordinateurs PRE	7
2. Ateliers thématiques des acteurs socio-éducatifs	7
3. Construction d'une démarche de concertation et de coopération dans le cadre des politiques éducatives locales	8
4. Le rôle des collectivités territoriales en matière d'éducation - samedi des élu(e)s	8
<b>Jeunesse</b>	<b>9</b>
Options d'intervention retenues	9
Actions	9
1. Élaborer et faire vivre une politique Jeunesse locale - groupe de travail	9
2. « Enjeux et pratiques de l'animation Jeunesse » - groupe de travail	10
3. Perception des quartiers de la Politique de la ville par les habitants - rapport	10
<b>Mobilité</b>	<b>11</b>
Options d'intervention retenues	11
Action	11
1. « Soutenir la mobilité dans tous ses états » - cycle de qualification et atelier	11
2. Mieux connaître la mobilité en Île-de-France et sur le Val d'Oise - rencontre Observations et territoires	12
<b>Habitat et rénovation urbaine</b>	<b>13</b>
Options d'intervention retenues	13
Actions	13
1. Problématiques de logement et d'habitat - cycle de qualification et atelier	13
2. Regards croisés sur le cadre de vie et fonctionnement social urbain - ateliers	14
3. Questions de rénovation urbaine, requalification des quartiers et ANRU - ateliers	14
<b>Prévention de la délinquance</b>	<b>15</b>
Options d'intervention retenues	15
1. Prévention de la délinquance : quels sont les acteurs, qu'est-ce qui différencie leurs approches ? - groupe de travail	15
2. Le rôle des collectivités territoriales en matière de prévention de la délinquance - samedi des élu(e)s	15
<b>Santé</b>	<b>17</b>
Options d'intervention retenues	17
Actions	17
1. Politiques territoriales de santé - groupe de travail CLS-ASV	17
2. Regards croisés sur le thème de la santé - ateliers	17

<b>Emploi-insertion-développement économique</b>	<b>19</b>
Options d'intervention retenues	19
Actions	19
1. Pour une extension du recours aux clauses d'insertion et au bénéfice d'un public mixte	
- groupe de travail	19
2. Emploi et développement économique, articuler acteurs et dispositifs - ateliers	20
3. Regard sur l'égalité professionnelle entre femmes et hommes	
- rencontre Observations et territoires	20
<b>Médiation sociale et accès au(x) droit(s)</b>	<b>21</b>
Options d'intervention retenues	21
Actions	21
1. Groupe d'échanges des médiateurs et écrivains publics	21
2. Renforcer les coopérations pour un meilleur accès aux droits des populations migrantes	
- cycle de qualification	22
<b>Lutte contre les discriminations</b>	<b>23</b>
Options d'intervention retenues	23
Actions	23
1. Lutte contre les discriminations : persister, se renouveler, agir - atelier, table rondes	23
2. Regard sur l'égalité professionnelle entre femmes et hommes	
- rencontre Observations et territoires	24
<b>Démocratie participative : associations, place des habitants et nouvelles formes de mobilisation</b>	<b>25</b>
Options d'intervention retenues	25
Actions	25
1. Délibération, mobilisation, participation des habitants : où en est-on avec le pouvoir ? - ateliers	25
2. Perception des quartiers de la Politique de la ville par les habitants - rapport	26
<b>Action publique et développement social urbain</b>	<b>27</b>
Options d'intervention retenues	27
Actions	27
1. Revisiter la notion de justice sociale - Petit déjeuner du Pôle	27
2. Médias et quartiers - Petit déjeuner du Pôle	28
3. Autres actions envisagées	28
<b>Autres actions</b>	<b>29</b>
1. Actions à dimension régionale	29
2. Appui aux initiatives locales	29
<b>Information, documentation, ressources territoriales</b>	<b>30</b>
1. Service Info-doc	30
2. Lettre mensuelle d'information Résonances	30
3. Site internet <a href="http://www.poleressources95.org">www.poleressources95.org</a>	30
<b>Publications</b>	<b>30</b>

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le Pôle de ressources exerce, dans le département du Val d'Oise, une mission d'information, de qualification, d'appui et de mise en réseau de l'ensemble des acteurs impliqués dans la Politique de la ville et le développement social urbain.

Ses thèmes de travail relèvent de toutes les problématiques qui concernent la ville et ses habitants, au regard spécifiquement des enjeux de réduction des inégalités sociales et territoriales.

Ses modes d'intervention sont pluriels : cycles de qualification, ateliers thématiques, groupes de travail, journées départementales, présentations de travaux de recherche, études, interventions ponctuelles, publications, Service Info-doc...

Pour mener à bien ses missions, le Pôle de ressources s'appuie sur plusieurs principes d'action : la rencontre entre acteurs issus de structures, sites d'intervention et métiers différents, la production de connaissances à partir de l'échange des pratiques et l'apport d'expertises, la valorisation des expériences locales et l'ouverture à d'autres expériences hors département, ou encore l'appui aux stratégies d'intervention des acteurs (plutôt qu'à la seule gestion des dispositifs ou actions).

Pour l'année 2013, le Pôle de ressources souhaite appréhender certains sujets en renforçant la dimension des principes coopératifs entre les acteurs de champ et de métiers différents. Les propositions de travail viseront à rendre possible la rencontre entre professionnels qui peuvent à la fois donner, rendre et recevoir des savoirs, savoir-faire propres autour d'un sujet commun. L'objectif est de rendre compte de l'appréhension des problématiques par des points de vue différenciés afin, d'une part d'améliorer la compréhension des pratiques et cadres professionnels, d'autre part de travailler à l'élaboration de jalons pour soutenir ou amplifier les coopérations territoriales. L'association s'attachera à offrir des espaces propices à la construction de culture commune à travers des représentations partagées, au développement des manières de travailler ensemble, à la réflexion de la réciprocité partenariale.

En fonction des domaines abordés, les formats de travail proposés aux acteurs du Val d'Oise pourront nécessiter d'élaborer, de formaliser avec des institutions un cadre de travail préalable et d'appréhender les thèmes sur une échelle infra départementale.

Le programme d'actions présenté ci-après se structure autour de plusieurs intentions : prolonger, approfondir des thèmes de travail engagés les années précédentes ; mettre en débat de nouveaux questionnements ou renouveler l'approche de thèmes au regard des principes décrits ci-dessus. Ainsi, le Pôle de ressources abordera les conditions favorables de mise en travail des acteurs des territoires sur les politiques et projets éducatifs locaux, de mobilisation autour du développement économique des quartiers, de prise en compte de la parole des habitants et de leur capacité d'action, d'appréhension fine que pose la problématique de la mobilité...

Enfin, 2013 représente pour les territoires d'inscrits en Politique de la ville une année à enjeux d'appréhension des impacts de l'évolution de la politique publique. Le Pôle de ressources s'attachera à accompagner les territoires dans la préparation de la nouvelle géographie, de ses priorités et conditions de mise en œuvre.

## Pilotage et animation des contrats urbains de cohésion sociale (CUCS)

1. Groupe d'échanges des chefs de projet CUCS
2. Positionnement du chef de projet CUCS au regard d'entrées stratégiques - groupe de travail
3. Actions dans le cadre de la mise en œuvre des avenants expérimentaux aux CUCS

### Options d'intervention retenues

2013 est une année de transition importante pour tous les acteurs qui œuvrent dans le champ de la Politique de la ville. La réforme en cours modifiera profondément le cadre de référence des chefs de projet mais également celui de l'ensemble des équipes et acteurs du territoire qui seront associés à ces nouveaux projets.

Le Pôle de ressources souhaite orienter son action sur deux approches complémentaires auprès des professionnels en charge du pilotage et de l'animation de la Politique de la ville. Il s'agit d'une part d'accompagner les chefs de projet à s'adapter et se projeter pour répondre aux enjeux d'évolutions de la nouvelle réforme ; d'autre part de poursuivre la démarche de soutien engagée depuis 2011 de mobilisation autour des axes structurants de la Politique de la ville et des contrats urbains de cohésion sociale.

À ces approches thématiques ouvertes à l'ensemble des sites, le Pôle de ressources pourra être amené, par ailleurs, à intervenir spécifiquement dans le cadre de la mise en œuvre des avenants expérimentaux aux CUCS engagée en 2012 (quatre sites concernés dans le Val d'Oise).

### Actions

#### 1. Groupe d'échanges des chefs de projet CUCS

---

Cet espace de travail, souple dans son organisation et dans la détermination de ses objets, consacrera des temps d'échanges aux pratiques professionnelles, ainsi que des temps d'information et de discussion autour de l'actualité de la Politique de la ville. Afin d'accompagner les chefs de projet dans l'évolution de leur cadre de référence, les propositions de ces temps seront particulièrement étayées autour du suivi de la réforme de la Politique de la ville.

-----  
Date ou période envisagée : année 2013

Nombre de séances : 2 à 3

Public : chefs de projet CUCS

Territoire : département

Animation et intervention : Pôle de ressources

#### 2. Positionnement du chef de projet au regard d'entrées stratégiques - groupe de travail

---

Considérant que la communauté de pratiques des chefs de projet est seule à même de définir la priorité à porter sur des thèmes d'intérêt commun, le premier temps de travail de l'année sera l'occasion de proposer aux chefs de projet de choisir un sujet de renforcement des compétences, de développement et d'échanges de connaissances, notamment au regard de l'évolution des contextes. Les rencontres proposées, à l'instar de celles déjà animées sur l'emploi, pourraient développer des sujets tels que : droit commun et Politique de la ville, territoires prioritaires et fonds européens ...

Concernant l'appui spécifique auprès des chefs de projet en matière « d'emploi-insertion-développement économique », le Pôle de ressources garde la conviction que les professionnels de la Politique de la ville et du développement social urbain font face à un enjeu de qualification sur ce thème. Mais, considérant que ces questions nécessitent également et dans le même temps que les acteurs économiques et ceux du développement économique appréhendent plus finement la connaissance des territoires prioritaires, il est envisagé de renouveler l'approche de cette question en développant une stratégie d'actions à destination d'un public plus large et sur une échelle territoriale infra départementale (voir présentation du thème développement économique et emploi p. 19).

-----  
Date ou période envisagée : année 2013

Nombre de séances : 1 à 2

Public : chefs de projet CUCS et ponctuellement DGA en charge de la Politique de la ville invités

Territoire : département

Animation : Pôle de ressources      Intervenants : divers (professionnels principalement)

### **3. Actions dans le cadre de la mise en œuvre des avenants expérimentaux aux CUCS**

---

Quatre communes du Val d'Oise bénéficient d'avenants expérimentaux aux CUCS visant à développer une nouvelle méthode pour mobiliser les politiques publiques de droit commun dans les quartiers prioritaires<sup>1</sup>. Ces avenants portent sur trois thèmes - éducation, emploi et sécurité - et insistent sur la dimension partenariale de l'expérimentation, dont l'évaluation devra permettre de dégager des enseignements utiles à l'élaboration des nouveaux contrats après 2014.

En accord avec la Préfecture du Val d'Oise et les quatre villes concernées, le Pôle de ressources proposera, si les conditions sont réunies, des temps de travail inter-sites en vue de partager les pratiques et les questionnements liés à la mise en œuvre des avenants.

-----  
Date ou période envisagée : année 2013

Nombre de séances : non encore déterminé

Publics : acteurs du droit commun et de la Politique de la ville

Territoires concernés : Argenteuil, Garges-lès-Gonesse, Sarcelles, et Villiers-le-Bel

Animation : Pôle de ressources      Intervenants : non encore déterminé

---

<sup>1</sup> Les quartiers concernés : Joliot-Curie à Argenteuil ; Dame Blanche nord et Muette à Garges-lès-Gonesse ; Les Lochères

## Éducation et soutien à la parentalité

1. Groupe d'échanges des coordinateurs PRE
2. Ateliers thématiques des acteurs socio-éducatifs
3. Construction d'une démarche de concertation et de coopération
4. Le rôle des collectivités territoriales en matière d'éducation - samedi des élu(e)s

### Options d'intervention retenues

Le cadre de travail proposé par le Pôle de Ressources en 2013 aux professionnels impliqués directement ou indirectement par la thématique de l'éducatif et du soutien à la parentalité prendra appui sur différentes entrées :

- approfondir l'approche par dispositif (PRE en particulier) en même temps qu'à partir de thématiques éducatives - prétextes à des rencontres entre professionnels de champs d'intervention différents - ,
- mettre en place un nouvel espace de travail permettant d'installer des démarches de concertation entre les différents acteurs éducatifs.

En effet, à l'heure où la question de la réforme des rythmes scolaires amène les collectivités et l'Éducation Nationale à une nécessaire concertation pour concilier les approches respectives ou construire de façon partenariale des organisations spécifiques, le Pôle de ressources souhaite engager une démarche plus globale visant au rapprochement de l'ensemble des acteurs éducatifs autour des enjeux de la coopération dans les politiques éducatives locales.

### Actions

#### 1. Groupe d'échanges des coordinateurs PRE

---

Le Pôle de ressources anime depuis juillet 2005 un groupe de travail d'accompagnement des réflexions, de partages d'expériences et d'élaboration collectives entre les équipes de Réussites éducatives du département. Cette animation se poursuivra en 2013 sous diverses formes, à partir d'une programmation de contenus définie conjointement avec les coordinateurs PRE et en consacrant des temps spécifiques d'information liés à l'actualité de la Politique de la ville. En perspective de 2014, la question de la capitalisation des pratiques apportées par le dispositif dans les politiques locales éducatives pourra être proposée.

-----  
Date ou période envisagée : année 2013  
Nombre de séances : 2 à 3 séances  
Public : coordinateurs PRE  
Territoire : département  
Animation et intervention : Pôle de ressources

#### 2. Ateliers thématiques des acteurs socio-éducatifs

---

Le Pôle de ressources envisage l'organisation d'une à plusieurs rencontres thématiques (type journée ou cycle d'ateliers), portant sur éducation et Politique de la ville, et destinées à l'ensemble des acteurs intervenant dans le champ éducatif. Les thèmes, à préciser au regard des intérêts et attentes des acteurs locaux, pourraient concerner le décrochage scolaire, la santé, la protection de l'enfance, la culture ...

-----  
Date ou période envisagée : année 2013

Nombre de séances : 2 séances

Publics : acteurs socio-éducatifs, équipes municipales, associations, Éducation nationale...

Territoire : département

Animation : Pôle de ressources      Intervenants : non encore déterminé

### **3. Construction d'une démarche de concertation et de coopération dans le cadre des politiques éducatives locales**

---

La notion de communauté éducative renvoie à une pluralité d'acteurs mobilisés par un même sujet, celui du parcours des enfants ou des élèves, mais au profil particulièrement hétérogène. Cet intérêt commun pose le fondement de la réflexion de ce qui fait Projet entre les acteurs éducatifs. Pourtant l'écoute réciproque et la compréhension mutuelle des cadres professionnels propres à chacun des acteurs sont souvent les premiers freins à l'élaboration d'une stratégie partagée. Quels sont les prérequis, les facteurs de réussite ou de résistance à une coproduction éducative qui associe l'ensemble des acteurs concernés, ceux de l'institution scolaire comme ceux qui portent une action éducative au sens large auprès des enfants et des jeunes ?

Le Pôle de ressources propose d'investiguer, aux côtés des différents partenaires éducatifs, les conditions favorables à un cadre de travail productif et respectueux des partenariats. Considérant que cette question nécessite une étroite mise en relation préalable, la première partie de l'année sera consacrée à la recherche des pistes de propositions d'intérêts réciproques entre l'Éducation Nationale et l'ensemble des autres acteurs éducatifs et à élaborer une méthodologie pertinente.

-----  
Date ou période envisagée : année 2013 et suivantes

Nombre de séances : 2 au dernier trimestre 2013

Public : l'ensemble des acteurs de la communauté éducative (Éducation Nationale, collectivités territoriales, acteurs socio-éducatifs, association de parents d'élèves, REAAP...)

Territoire : département

Animation : Pôle de ressources      Intervenants : non encore déterminé

### **4. Le rôle des collectivités territoriales en matière d'éducation - samedi des élu(e)s**

---

Les samedis des élu(e)s visent à proposer des temps spécifiques d'apports et d'échanges entre élu(e)s de collectivités, autour de thèmes directement en lien avec leurs préoccupations. L'objectif de cette séance sera de soutenir les élu(e)s dans leur réflexion et de les outiller pour une mise en action au niveau local, à partir de plusieurs questionnements : comment impulser une démarche éducative à l'échelle communale ? Comment penser l'articulation entre projet éducatif global et mise en œuvre de mesures répondant à une réforme nationale ? L'éducation, pour quelles compétences municipales...?

-----  
Date ou période envisagée : année 2013

Nombre de séances : 1

Public : élu(e)s des collectivités

Territoire : département

Animation : Pôle de ressources      Intervenants : non encore déterminé



## Jeunesse

1. *Élaborer et faire vivre une politique Jeunesse communale - groupe de travail*
2. *Enjeux et pratiques de l'animation Jeunesse - groupe de travail*
3. *Préparation du rapport biennal sur la parole des jeunes dans les quartiers*
  - *partenariat Fédération des centres sociaux et socioculturels*

### **Options d'intervention retenues**

Bien souvent, les jeunes sont perçus comme une source d'inquiétude plutôt que comme une ressource. La tentation est alors grande pour les acteurs publics de les catégoriser afin de mieux cerner leurs difficultés et leurs besoins. Si cette approche a permis, avec plus ou moins d'efficacité, la mise en place de politiques publiques sectorielles et territoriales en direction de la Jeunesse, elle conduit également à enfermer de nombreux jeunes dans des catégories stigmatisantes bâties sur la figure médiatique du jeune « à problème ».

Au regard des enjeux et des difficultés rencontrées par les jeunes dans les territoires en Politique de la ville, le Pôle de ressources anime depuis deux ans plusieurs espaces de travail collectif à l'attention, en particulier, des acteurs de la Jeunesse, afin de réinterroger les grilles d'analyse des problématiques Jeunesse et les modes d'intervention qui visent à y répondre.

### **Actions**

#### **1. Élaborer et faire vivre une politique Jeunesse locale - groupe de travail**

---

Jusqu'où une collectivité doit-elle s'engager en matière de Jeunesse ? Que doit-elle faire en propre, de l'intervention de « terrain » au pilotage d'une politique et d'un projet communal ? Quelles conséquences sur l'organisation des services, sur les compétences à mobiliser ? Bien que les réponses soient conditionnées par les contextes locaux (politiques, historiques, organisationnels...), le Pôle de ressources a proposé que puissent être abordés et approfondis collectivement, entre directions générales et directions à la Jeunesse, les enjeux et les différentes méthodes de travail envisageables.

La première phase de ce travail collectif conduit en 2011 et 2012 s'achèvera début 2013 par un temps de restitution associant élus, directions générales des services et responsables de service Jeunesse ayant participé à la démarche.

En fonction du souhait exprimé par les participants de ce groupe, il pourra être proposé de prolonger la dynamique engagée par un espace d'échange et de travail pérenne, permettant aux responsables Jeunesse et directeurs généraux adjoints de partager questions et réflexions autour de l'évolution de la mise en œuvre de ces politiques sur leur territoire.

-----  
Date ou période envisagée : 2013

Nombre de séances : 2 à 3

Publics : directions générales de collectivités locales, responsables services Jeunesse, élus

Territoire : département

Animation : Pôle de ressources     Intervenant : Frédéric Tréca

## **2. « Enjeux et pratiques de l'animation Jeunesse » - groupe de travail - partenariat FDMJC 95 et Fédération des Centres sociaux et socioculturels du Val d'Oise**

---

En 2011 et 2012, les Fédérations départementales des Maisons des Jeunes et de la Culture et des Centres Sociaux et Socioculturels et le Pôle de ressources ont conduit, avec des équipes de centres sociaux, MJC et Services Jeunesse une démarche de réflexion sur le sens des missions d'éducation, d'accompagnement et d'animation, puis partagé des constats sur les enjeux et les difficultés auxquels sont globalement confrontés les acteurs de l'animation Jeunesse.

Dans le prolongement de cette première phase, le travail inter-réseaux se centre fin 2012 et en 2013 sur les pratiques de terrain des animateurs, à partir de l'analyse de trois types de démarches ou actions portées par ces structures : la programmation d'activités, les chantiers éducatifs, l'accueil formel et informel des jeunes. Dans leur approche méthodologique, les séances devront permettre une prise de recul sur les pratiques professionnelles au regard des enjeux portés par chacun des thèmes, contribuer à ré-impulser des dynamiques dans les structures, et appuyer la capacité d'agir pour et avec les jeunes.

---

Date ou période envisagée : 1<sup>er</sup> semestre 2013

Nombre de séances : 4

Publics : MJC, centres sociaux, services Jeunesse de collectivités

Territoire : département

Partenariats : FDMJC 95 et Fédération des Centres sociaux et socioculturels du Val d'Oise

Animation : Pôle de ressources et les deux Fédérations      Intervenant : Bernard Bier

## **3. Perception des quartiers de la Politique de la ville par les habitants - contribution à l'élaboration d'un rapport biennal (partenariat Fédération des Centres sociaux du Val d'Oise)**

---

En 2011 et 2012 la Fédération des centres sociaux et Question de Villes, association des directeurs des centres de ressources, ont conduit une démarche de recueil de la parole des habitants des quartiers. La Fédération du Val d'Oise et le Pôle de ressources ont participé à la promotion de la parole des habitants de trois quartiers du département, restituée dans l'ouvrage « On voudrait entendre crier toutes les voix de nos cités », premier rapport national sur la vie dans les quartiers.

Pour 2013-2014, le thème retenu sera celui de la parole des jeunes et de leurs familles. Jeunes et parents seront invités à témoigner des problématiques vécues sur leurs quartiers et à co-construire les pistes de réponses qui pourraient être apportées : qu'est-ce que les jeunes ont à dire de la vie dans leur quartier ? Quelles sont leurs aspirations et leur envie d'investir l'avenir ? Comment perçoivent-ils l'image qui est renvoyée de la Jeunesse ? Qu'est-ce que les familles souhaitent transmettre de leur vécu, de leur ressenti ? L'animation des temps de recueil de paroles permettra à la fois de collecter des témoignages à restituer dans un ouvrage et d'aborder avec eux la question de la participation citoyenne et des moyens pour être entendu.

---

Date ou période envisagée : année 2013 -2014

Nombre de séances : 9 sur deux ans

Publics : habitants des quartiers en Politique de la ville

Territoire : 3 à 4 quartiers

Partenariat : Fédération des Centres sociaux et socioculturels du Val d'Oise

Animation Fédération des Centres sociaux et socioculturels du Val d'Oise et Pôle de ressources

## Mobilité

1. « Soutenir la mobilité dans tous ses états » - Cycle de qualification et atelier
2. Mieux connaître la mobilité en Île-de-France et sur le Val d'Oise - Rencontre Observations et territoires

### **Options d'intervention retenues**

La mobilité est un enjeu dont l'importance est encore assez faiblement reconnue dans le cadre de la Politique de la ville et, la plupart du temps, la question est directement rattachée aux enjeux d'accessibilité à l'emploi. Elle a longtemps été appréhendée sous une approche d'aménagement du territoire, plus spécifiquement à partir des politiques de désenclavement des quartiers. Sous cet abord, la question de la mobilité se réduit aux problématiques de déplacement et au transport (droit au transport reconnu par la LOTI en 1982), laissant de côté la dimension sociale de cette problématique. Pourtant la spécialisation des espaces d'habitat, d'emplois, de lieux de consommations... intensifie les mouvements de mobilités résidentielles, professionnelles, d'accès à des activités diverses.

La question de la mobilité repose sur un paradoxe. Elle représente d'abord un instrument individuel et collectif de développement des opportunités d'accès aux activités humaines (emploi, loisirs, lieux de vie...), et offre la garantie d'un libre choix plus grand dans la détermination des activités sociales et économiques des individus, voire dans leur trajectoire de vie. Mais, en même temps, l'accès à ces offres nécessite de consentir à des efforts qui peuvent être monétaire, temporel, corporel, cognitif ou culturel. Aussi, dans une société où la mobilité est devenue une des mesures de la capacité d'insertion des individus, elle marque le creusement des inégalités entre les territoires et les différences entre les populations aisées et celles en plus grande difficulté.

Face à l'ampleur de ces enjeux et à la difficulté d'appréhender les multiples dimensions de ce thème, le Pôle de ressources initiera, en 2013, une démarche de travail dédiée au thème de la mobilité.

### **Action**

#### **1. « Soutenir la mobilité dans tous ses états » - mobilités urbaine, résidentielle, sociale... dans les quartiers - cycle de qualification et atelier**

---

Le cycle de qualification s'attachera en premier lieu à fournir des éléments de compréhension sur la notion de la mobilité, à rendre compte de ses multiples facettes et à appréhender la complexité de cette question sous le prisme des approches sociale, urbaine, environnementale et économique.

Les apports qui seront présentés viseront dans un deuxième temps à répondre plus particulièrement aux questions suivantes : quelles sont les inégalités face à la mobilité ? Comment la mobilité peut-elle favoriser l'intégration sociale, économique et territoriale des populations ? Quelles sont les réponses politiques et opérationnelles apportées pour réduire les écarts ?

En contrepoint de la présentation des difficultés observées, la mise en valeur des ressources et des stratégies de contournement des populations pourra susciter une réflexion visant à questionner le professionnel sur l'injonction de mobilité faite aux populations. Des éléments de

définition des contours de ce que peut être une « mobilité soutenable » et durable permettront d'ébaucher des pistes d'actions sur le contexte territorial et sur le développement des ressources individuelles des populations.

-----  
Date ou période envisagée : année 2013

Nombre de séances : cycle de 2 jours et 1 atelier

Publics : chefs de projet CUCS, professionnels des transports, chargé de mission GUP, développement durable, service de droit communs des villes, CCAS, services sociaux départementaux...

Territoire : département

Animation : Pôle de ressources      Intervenants : non encore déterminé

## **2. Mieux connaître la mobilité en Île-de-France et sur le Val d'Oise - Rencontre Observations et territoires**

---

Les Rencontres Observations et territoires visent à présenter des études et enquêtes statistiques départementales et régionales susceptibles de renforcer la connaissance territoriale des acteurs du Val d'Oise.

Les projets de Réseau de transport du Grand Paris et de l'Arc Express modifieront dans les années à venir les habitudes de transport d'une partie des habitants de l'Île-de-France. Avant d'envisager les répercussions que pourront avoir ces grands aménagements sur la Région et sur le Val d'Oise, le Pôle propose de dresser un état des lieux de la situation actuelle. Ce temps sera consacré à une étude des déplacements des ménages et habitants de l'Île-de-France et du Val d'Oise. Elle précisera les évolutions en termes de croissance, de moyens et de motifs de déplacements, en éclairant la différenciation des habitudes entre les femmes et les hommes.

-----  
Date ou période envisagée : année 2013

Nombre de séances : 1

Publics : chefs de projet CUCS, professionnels des transports, chargé de mission GUP, développement durable, service de droit communs des villes, de l'Etat, CCAS, services sociaux départementaux...

Territoire : département

Animation : Pôle de ressources      Intervenants : non encore déterminé

## Habitat et rénovation urbaine

1. *Problématique du logement et de l'habitat - cycle de qualification et atelier*
2. *Regards croisés sur le cadre de vie et fonctionnement social urbain - ateliers*
3. *Questions de rénovation urbaine, requalification des quartiers et ANRU - ateliers*

### **Options d'intervention retenues**

Poser la question des conditions d'habitat et de cadre de vie des populations des quartiers renvoie à une multiplicité d'interrogations et de sujets de travail. Les propositions engagées par le Pôle associent donc des appréhensions globales du thème à des entrées plus spécifiques permettant ainsi aux acteurs professionnels d'aborder les questions à différents niveaux (stratégiques, opérationnels et méthodologiques).

Transformer les quartiers stigmatisés en quartiers ordinaires intégrés à la ville, intervenir sur les logements, la voirie et les espaces publics, les établissements scolaires, les commerces, ... tels sont les objectifs les plus lisibles des programmes d'interventions de rénovation urbaine des villes, dont certains sont soutenus par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine. Pourtant modifier l'espace urbain impacte également le fonctionnement social des quartiers. Le parti pris du Pôle depuis plusieurs années et poursuivi en 2013 est d'investir à ces différents niveaux la question de la rénovation urbaine : développer des propositions liées au volet du traitement urbain et prendre en compte leurs effets au regard du développement social des territoires.

Le Val d'Oise, à l'instar du reste du territoire francilien, est confronté depuis plusieurs décennies à une crise du logement, contraignant les parcours résidentiels, par des freins aux mobilités, des localisations subies, ou encore des problèmes d'accès et de maintien dans le logement. Cette situation concourt au développement de formes de mal-logements, renforçant notamment les processus d'exclusion des ménages défavorisés. Pour réduire ces difficultés et les inégalités qui en résultent, les politiques publiques cherchent à concilier plusieurs enjeux, entre accession à la propriété et droit au logement, production de logements neufs et rénovation urbaine, attentes du parc privé et développement du parc social, maîtrise du foncier et étalement urbain... Face à cette complexité, le Pôle de ressources continuera en 2013 à aborder ces questions problématique par problématique, pour tenter de les décomposer et les rendre plus accessibles, sans évacuer leur enchevêtrement et les interactions qui sont à l'œuvre.

### **Actions**

#### **1. Problématiques de logement et d'habitat - cycle de qualification et atelier**

---

Au regard de la massification des difficultés liées à la question du logement dans le Val d'Oise, le Pôle de ressources poursuivra un cycle d'ateliers engagé en 2010, visant, à partir d'entrées thématiques spécifiques, à interroger la place dévolue aux outils, dispositifs et démarches existants, à en identifier les spécificités, l'intérêt et les limites, ainsi que les moyens nécessaires pour aller plus loin.

Pour 2013, le Pôle se penchera en particulier sur les questions de l'accompagnement du vieillissement dans l'espace urbain et le logement, sur les problèmes spécifiques qui se posent aux immigrés vieillissants, sur la relation entre conditions d'habitat et santé, sur le logement indigne ou vétuste.

-----  
Date ou période envisagée : année 2013

Nombre de séances : 2 à 3

Publics : professionnels des collectivités territoriales, bailleurs sociaux, associations, Etat...

Territoire : département

Animation : Pôle de ressources    Intervenants : divers (chercheurs, associations et professionnels)

## 2. Regards croisés sur le cadre de vie et fonctionnement social urbain - ateliers

---

Le fonctionnement social urbain est le résultat des interactions entre les multiples processus sociaux qui se développent dans un espace urbain (modes d'habiter, identité socio-spatiale, valeur symbolique conférée à l'espace, ambiances urbaines, organisation urbaine...) Aussi, la compréhension fine des pratiques sociales, des usages et des problématiques qui se posent sur l'espace urbain ne peut relever d'une perception unique. Les appréhensions des usages, relations sociales, tensions et les conflits, vandalisme, conduites délinquantes, mais également le respect des règles de vie collective et les relations avec les institutions sont détenues par des acteurs différents. Bien qu'intervenant sur les mêmes espaces, de par les différences de nature de leurs champs et modes d'intervention, ces professionnels ne créent que rarement les conditions de contribution à un objet de travail en commun.

Les ateliers inviteront des acteurs de champs professionnels divers à se rencontrer autour de thèmes d'intérêt partagé, en investissant les articulations des interventions, outils et méthodes. Comment, localement et de manière opérationnelle, construire des démarches partenariales ? Comment trouver sa place dans ces approches ? À quelles conditions, en termes d'évolution des pratiques et modes d'organisation ? Les objets de travail pourront porter sur des thèmes comme la co-construction ou l'articulation de programmes d'actions bailleurs/gestion urbaine de proximité portée par les collectivités, la contribution d'acteurs pluriels à un diagnostic en marchant, la place des médiateurs urbains dans le fonctionnement social des quartiers ?...

-----  
Date ou période envisagée : année 2013

Nombre de séances : 2

Publics : Chargé de mission GUP, développement durable, chefs de projet CUCS, bailleurs, service de droit communs des villes...

Territoire : département

Animation : Pôle de ressources      Intervenants : non encore déterminé

## 3. Questions de rénovation urbaine, requalification des quartiers et ANRU - ateliers

---

Alors qu'un certain nombre de projets de rénovation du Programme National de Rénovation Urbaine sont en cours d'achèvement et abordent une phase de sortie de conventionnement, se pose la question des impacts de ces programmes au-delà de l'objectif d'amélioration du cadre de vie des habitants des quartiers concernés. L'atelier proposé abordera la question des enseignements à tirer sur les liens entre rénovation des quartiers et mise en dynamique territoriale, sociale et économique, avec une mise en perspective pour la conception de nouveaux projets, au delà des dispositifs de financement de l'ANRU.

Un second atelier esquissera les conditions de gestion des quartiers visant à pérenniser les investissements. Ces démarches s'inscrivent dans les démarches de Programme local stratégique (PLS) et, plus globalement, dans toutes les politiques locales de gestion durable des quartiers rénovés. Quelle organisation en termes de responsabilité de gestion sur les quartiers rénovés ? Comment accompagner des habitants dans les nouveaux usages qui peuvent apparaître ? Comment maintenir des espaces d'expression/de concertation des usagers après rénovation ?... Cette démarche veillera à s'inscrire, dans la mesure du possible, dans le cadre d'un partenariat avec les représentants de l'ANRU nationaux et territoriaux, également intéressés par une mise en réseau des sites en rénovation urbaine.

-----  
Date ou période envisagée : année 2013

Nombre de séances : 2

Publics : chefs de projet PRU, chargés de mission GUP, gestionnaires de territoires et de services...

Territoire : département

Partenariats envisagés en 2012 : ANRU et DDT (Préfecture du Val d'Oise)

Animation : Pôle de ressources      Intervenants : non encore déterminé

## Prévention de la délinquance

1. *Quels sont les acteurs, qu'est-ce qui différencie leurs approches ? - groupe de travail*
2. *Rôle des collectivités territoriales en matière de prévention de la délinquance- samedis des élu(e)s*

### **Options d'intervention retenues**

En 2012, le Pôle de ressources a initié une démarche visant à proposer des repères, des clefs de lecture, et à interroger les systèmes de valeurs afin d'améliorer la compréhension des champs et contenus que peut recouvrir la prévention de la délinquance et les enjeux d'articulation avec d'autres domaines d'intervention. Ce temps de clarification a mis en exergue la difficulté des acteurs du territoire, dont le cœur de métier est ou non lié à la prévention de la délinquance, à identifier finement les spécificités d'approches des différentes professions. Tel sera donc un axe d'intervention de l'association en 2013, qui prendra appui, dans la mesure du possible, sur l'expérience de professionnels val d'oisien.

Par ailleurs, au cours des dernières décennies, le rôle du maire en matière de prévention de la délinquance a sans cesse été dans le sens d'un renforcement de la position de chef de file de l'intervention locale. Aussi, le Pôle de ressources proposera aux élu(e)s d'appréhender de façon globale les évolutions et contours de l'action publique en matière de prévention de la délinquance et d'apporter des éclairages opérationnels sur cette question sensible.

### **Actions**

#### **1. Prévention de la délinquance : quels sont les acteurs, qu'est-ce qui différencie leurs approches ? - groupe de travail**

---

Les réseaux d'actions publiques sont le résultat de coopération entre intervenants échangeant des ressources, partageant des intérêts et une culture commune. Or le champ de la prévention de la délinquance concerne un large panel d'acteurs qui développent des logiques professionnelles très distinctes. Le discernement des spécificités de chacune des postures peut être un levier à l'amélioration du partage d'une culture de projet et d'une approche transversale des problématiques de prévention sociale et éducative et de sécurité publique. Quelles sont les approches des métiers dits traditionnels comme ceux de la prévention spécialisée, de la police, gendarmerie, justice et celles des métiers apparus plus récemment tels les médiateurs sociaux, coordonnateurs CLS/CLSPD ? Comment fait-on réseau à partir de spécificités et postures professionnelles différentes ?

-----  
Date ou période envisagée : deuxième et troisième trimestre 2013

Nombre de séances : 2 séances

Publics : municipalités, acteurs de la Politique de la ville et plus largement du développement social urbain, éducateurs spécialisés, médiateurs sociaux, police municipale et nationale, enseignants, gestionnaires du logement social...

Territoire : département

Animation : Pôle de ressources      Intervenants : non encore déterminé

#### **2. Le rôle des collectivités territoriales en matière de prévention de la délinquance - samedi des élu(e)s**

---

Les samedis des élu(e)s visent à proposer des temps spécifiques d'apports et d'échanges entre élu(e)s de collectivités, autour de thèmes directement en lien avec leurs préoccupations.

Deux angles structureront la réflexion de ce samedi : quelles sont les lignes de force des évolutions en cours, et notamment l'équilibre entre le rôle de l'Etat central et les collectivités (rôle et usage du FIPD, création des ZSP...), la relation police-justice, ou encore la place des polices municipales ; quels sont les outils pour rendre plus cohérentes les interventions d'acteurs aux périmètres, missions et projets spécifiques ?

Gilbert Berlioz, consultant au cabinet CRESS, interviendra sur la base d'expériences et d'observations réalisées sur de multiples terrains où se déploient des politiques sociales, éducatives et de prévention de la délinquance, en laissant une large place aux interrogations des participants et à leurs échanges sur le sujet.

---

Date ou période envisagée : avril 2013

Nombre de séances : 1

Public : élus locaux

Territoire : département

Animation : Pôle de ressources      Intervenant : Gilbert Berlioz, consultant cabinet CRESS



## Santé

1. *Politique territoriale de santé - groupe de travail (CLS, ASV)*
2. *Regards croisés sur le thème de la santé - ateliers*

### **Options d'intervention retenues**

L'engagement, fin 2011 et en 2012, de 9 villes ou communauté d'agglomération dans un Contrat local de santé, ainsi que l'essor du nombre de sites disposant d'un Atelier santé ville dans le Val d'Oise, peuvent produire un véritable effet levier en termes de dynamiques territoriales de santé dans le département, en particulier dans les territoires en Politique de la ville, afin de lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

En même temps, cette étape de construction ou de consolidation de dynamiques territoriales de santé pose pour les collectivités concernées un certain nombre d'enjeux, en termes de connaissance fine des problématiques au niveau local, de définition des axes et modalités d'intervention, de mobilisation des acteurs, de positionnement et d'articulation entre Contrat local de santé et Atelier santé ville.

Dans la continuité de son action engagée en 2012, le Pôle de ressources proposera en 2013 plusieurs espaces et formats de travail, aux configurations différentes (soit dédiés aux coordinateurs et référents ASV et CLS, soit plus largement ouverts), dans une double approche :

- l'approfondissement de thèmes et problématiques de santé partagées dans les territoires, en vue de soutenir une politique locale de promotion de la santé, de prévention, de soins et d'accompagnement médico-social,
- le travail sur les conditions d'une articulation pertinente entre les différents dispositifs et démarches, de la Politique de la ville et du droit commun.

### **Actions**

#### **1. Politiques territoriales de santé - groupe de travail CLS-ASV**

---

Cet espace de travail doit réunir les territoires bénéficiant d'un Atelier santé ville (ASV), d'un Contrat local de santé (CLS) ou des deux dispositifs. Au-delà d'une fonction d'échanges sur les pratiques professionnelles, le groupe abordera particulièrement la question des politiques territoriales de santé, de leur mise en œuvre, et de l'articulation entre les différents dispositifs et démarches, de la Politique de la ville et du droit commun.

-----  
Date ou période envisagée : année 2013

Nombre de séances : 2 à 3

Publics : coordinateurs ASV et référents des CLS

Territoire : département

Animation : Pôle de ressources      Intervenants : non encore déterminé

#### **2. Regards croisés sur le thème de la santé - ateliers**

---

La Politique de la ville, le développement social urbain, préconisent un traitement global et intégré des problématiques repérées sur un territoire, par l'entremise d'un certain nombre de principes d'action parmi lesquels la transversalité et la pluridisciplinarité d'intervention. Or, si ces deux principes s'appliquent dans chacun des dispositifs de la Politique de la ville (PRE, ASV, CLSPD, GUP...), ils apparaissent moins effectifs entre les dispositifs eux-mêmes, qui bien souvent se développent au sein d'une même collectivité de façon séparée et isolée.

Les ateliers inviteront des acteurs de champ professionnels divers (PRE, CCAS, ASV/CLS...) à se rencontrer autour de thèmes ou d'actions d'intérêt partagé en croisant leur regard sur le thème proposé, en investissant les articulations des interventions, outils et méthodes.

Les objets de travail proposés en 2013 porteront pour le premier atelier sur la question de la santé mentale et ses incidences sur le territoire (avec en perspective le dispositif de Conseil Local de Santé Mentale) et pour le second atelier, sur le lien entre les conditions de logements des populations et la santé.

-----  
Date ou période envisagée : année 2013

Nombre de séances : 2

Publics : coordinateurs et équipes des dispositifs PRE, ASV/CLS, personnels hospitaliers et de CCAS, coordinateurs CLS...

Territoire : département

Animation et intervention : Pôle de ressources et intervenant extérieur

## Emploi-insertion-développement économique

1. *Pour une extension du recours aux clauses d'insertion et au bénéfice d'un public mixte*  
- groupe de travail
2. *Emploi et développement économique, articuler acteurs et dispositifs*  
- ateliers d'expérimentations
3. *Regard sur l'égalité professionnelle entre femmes et hommes*  
- rencontre Observations et territoires

### **Options d'intervention retenues**

Forte de l'expérience des démarches portées les années précédentes, l'association défend les convictions suivantes :

- la situation socio-économique actuelle des populations vivant sur des quartiers inscrits en Politique de la ville et plus généralement sur des territoires fragilisés, la complexité de la gestion locale de l'emploi, du développement économique, de la formation et de l'insertion renvoient les acteurs de la Politique de la ville et du développement social à une nécessaire qualification pour rechercher les leviers d'intervention,
- le cloisonnement entre les différentes sphères est un frein à la mise en œuvre d'initiatives locales ou en réduit les impacts,
- le renforcement de la capacité des territoires de projet à élaborer des stratégies locales s'appuie sur la réciprocité des apports entre les acteurs de la Politique de la ville, du développement social, de l'emploi, de l'insertion, du développement économique et des acteurs économiques.

Aussi, le parti pris du Pôle de ressources est de se départir de la segmentation souvent constatée en Politique de la ville de ces trois champs d'intervention, pour mieux penser leurs articulations, et notamment l'adossement de l'emploi local aux démarches territoriales de développement économique. Plusieurs actions proposées iront ainsi dans le sens d'un renforcement des acteurs à penser et mettre en œuvre ces imbrications.

### **Actions**

#### **1. Pour une extension du recours aux clauses d'insertion et au bénéfice d'un public mixte - groupe de travail**

---

Un groupe constitué de chargés de mission et de chefs de projet travaille, depuis plusieurs années, aux conditions de la mise en œuvre des clauses d'insertion dans les projets de rénovation urbaine et, au-delà, à leur usage plus systématique dans la commande publique.

En effet, à l'heure où les projets du PNRU sont bien avancés ou en voie d'achèvement, un nouvel enjeu s'impose pour garantir la pérennisation de cet outil au service du parcours des populations en difficulté : celui de la diversification de son application, en termes de types de marchés concernés et de publics concernés pour prendre en compte toutes les personnes éloignées de l'emploi (public féminin, jeunes...).

Les séances de travail proposeront apports, échanges et présentation d'expériences autour de la mise en œuvre de clauses sur des marchés hors travaux de bâtiment (prestations intellectuelles, marchés de service...), identification des leviers pour les maîtres d'ouvrages et professionnels qui souhaitent développer une approche sociale de leurs activités.

-----  
Date ou période envisagée : 2013

Nombre de séances : 2 séances

Publics : chargés de mission « clauses d'insertion », DGS des collectivités territoriales, chefs de projet, responsable de services, bailleurs...

Territoire : département

Animation : Pôle de ressources      Intervenants : non encore déterminé

## **2. Emploi et développement économique, articuler acteurs et dispositifs - ateliers d'expérimentations**

---

En vue de renforcer la capacité des acteurs à se saisir des enjeux croisés du développement économique, de l'emploi et de la Politique de la ville, le Pôle de ressources proposera à quelques territoires intéressés dont l'échelle reste à définir (2 à 3), un cycle d'ateliers de travail prenant la forme d'un accompagnement collectif à l'action, à partir des propres projets des participants et de leur vision des situations locales. Le parti pris des ateliers sera de se fonder sur l'analyse de l'existant et l'interpellation des acteurs soit de la Politique de la ville, soit de l'emploi ou du développement économique pour définir des perspectives d'évolution et engager ou approfondir une démarche de projet collaboratif.

Les collectivités participantes accueilleront, chacune, un à deux atelier(s) qui traiteront de façon spécifique de leur situation, et plus précisément d'axes thématiques qui auront été retenus au regard des attentes des acteurs locaux et des enjeux de territoire. À l'issue de la démarche, ce travail d'accompagnement « par site et inter-sites » aura permis de développer 3 études de cas dont les résultats pourront servir à l'ensemble des collectivités engagées.

Pour affiner la stratégie de la démarche, le Pôle prendra appui sur des représentants institutionnels de l'emploi, de la politique de ville et du développement économique pour définir la pertinence des échelles, les sujets ou objets, connaissance de l'existant, modalités et dynamiques partenariales pouvant constituer les premiers regroupements de ces ateliers d'expérimentations. L'importance de cette action pourra être fonction du partenariat engagé avec la Caisse des Dépôts et Consignations.

-----  
Date ou période envisagée : 2<sup>nd</sup> semestre 2013 / 1<sup>er</sup> semestre 2014

Nombre de séances : 4 à 5

Publics : acteurs de l'emploi, insertion et développement économique du Val d'Oise, acteurs de la Politique de la ville et du développement social urbain

Territoire : département

Animation : Pôle de ressources      Intervenants : non encore déterminé

## **3. Regard sur l'égalité professionnelle entre femmes et hommes - rencontre Observations et territoires**

---

Les Rencontres Observations et territoires visent à présenter des études et enquêtes statistiques départementales et régionales susceptibles de renforcer la connaissance territoriale des acteurs du Val d'Oise. Une de ces rencontres portera en 2013 sur la situation des franciliennes et val d'oisiennes au regard de l'égalité femmes/hommes dans la vie professionnelle et économique. Prenant appui sur plusieurs indicateurs, l'étude régionale mettra également en lumière les inégalités rencontrées par les femmes vivant en Zones Urbaines Sensibles.

-----  
Date ou période envisagée : mars 2013

Nombre de séances : 1

Publics : acteurs de la Politique de la ville et du développement social urbain (associations, collectivités...)

Territoire : département

Animation : Pôle de ressources      Intervenants : Nagat Azaroili, chargée de mission « égalité professionnelle » à la délégation aux droits des femmes et l'égalité d'Ile-de-France

## Médiation sociale et accès au(x) droit(s)

1. *Groupe d'échanges des médiateurs et écrivains publics*
2. *Renforcer les coopérations pour un meilleur accès aux droits des populations migrantes*  
- cycle de qualification

### **Options d'intervention retenues**

Le développement actuel des processus de précarité touche de plein fouet des populations déjà grandement fragilisées car vivant dans les quartiers dominés par la ségrégation, subissant les effets de l'abaissement des protections, et d'une action publique tendant à se rétrécir sur un certain nombre d'impératifs. Ces évolutions peuvent avoir, pour incidence, une forme de délitement dans le lien entre ces populations et les institutions, alors qu'en même temps, les exigences et contraintes administratives ont tendance à se complexifier. Dans ce contexte, la médiation sociale intervient comme un nouveau mode de régulation, complémentaire aux interventions sociales traditionnelles. Elle est notamment incarnée par des médiateurs et médiatrices dont l'intervention est soutenue par le dispositif adultes-relais.

Au regard des enjeux prégnants de professionnalisation de ces acteurs, le Pôle de ressources conduit, depuis plusieurs années, des activités de qualification et de mise en lien des professionnels, avec un objectif - renforcer leur champ de compétences dans leur fonction actuelle et en vue de perspectives d'évolution professionnelle.

Par ailleurs, des actions d'appui seront également proposées en direction, plus largement, de l'ensemble des acteurs de la médiation sociale et de l'accès au(x) droit(s), dans un objectif de renforcement des pratiques et de compréhension des problématiques sociales à l'œuvre dans leurs territoires d'intervention.

### **Actions**

#### **1. Groupe d'échanges des médiateurs et écrivains publics**

---

Depuis 2009, le Pôle de ressources anime un groupe d'échanges de pratiques qui a vocation à être un espace de partage et de réflexion collective « entre pairs » sur la fonction de médiation, ainsi qu'un lieu de qualification continue pour renforcer les compétences nécessaires à l'exercice des missions. Les professionnels bénéficiaires de cette action étaient jusqu'à présents principalement inscrits dans le dispositif adultes-relais. Pour répondre plus largement à des demandes de professionnels qui exercent dans le champ de la « facilitation » des relations entre les institutions et les populations, l'espace d'échanges se veut dorénavant ouvert à l'ensemble des métiers de médiation et aux écrivains publics intéressés.

Pour 2013, le groupe travaillera dans un premier temps, à la demande des professionnels, sur des problématiques ayant trait au logement : relations des locataires avec leurs bailleurs sociaux ou privés, droit au logement opposable. D'autres thèmes seront définis dans le courant de l'année, au regard des préoccupations des professionnels.

-----  
Date ou période envisagée : année 2013

Nombre de séances : 4

Public : médiateurs inscrits ou non dans le dispositif adultes-relais, écrivains publics

Territoire : département

Animation et intervention : Pôle de ressources et intervenants extérieurs (ADIL...)

## 2. Renforcer les coopérations pour un meilleur accès aux droits des populations migrantes - cycle de qualification

---

En matière d'accès aux droits des populations migrantes, plusieurs constats ont pu être évoqués concernant l'action des professionnels, lors, notamment, de l'élaboration du Plan départemental d'intégration (PDI) à laquelle le Pôle de ressources, aux côtés d'autres acteurs val d'oisiens, a été invité à participer : des interventions parfois juxtaposées sans réelle coordination, ni prise en compte de certains freins à l'accès aux droits rencontrés par les populations migrantes ; une approche souvent centrée sur les droits sociaux ; ou encore une difficile maîtrise du droit des étrangers, des droits connexes et de leurs évolutions.

Au regard de ces constats, et en fonction de l'effectivité du soutien du PDI, le Pôle de ressources concevra un cycle de qualification (à l'échelle départementale ou infra-départementale) autour des questions d'accès au droit et de sensibilisation à la question des populations migrantes. Les objectifs sous-tendus seront d'apporter des éléments de compréhension de la problématique des parcours de migration et de leur incidence sur les populations migrantes, de poser - pour les lever - les obstacles à l'accès aux droits et aux dispositifs d'accompagnement (langue, représentations, difficultés de déplacement, de garde d'enfants...), d'identifier les outils et acteurs ressources, et de définir les modalités de partenariats renforcés pour rendre plus efficaces les interventions.

-----  
Date ou période envisagée : 2<sup>ème</sup> semestre 2013

Nombre de séances : 2 jours

Publics : travailleurs sociaux, médiateurs sociaux, associations de proximité, acteurs de l'accès aux droits...

Territoire : département

Animation : Pôle de ressources      Intervenants : non encore déterminé

## Lutte contre les discriminations

1. *Lutte contre les discriminations : persister, se renouveler, agir - ateliers, table rondes*
2. *Regard sur l'égalité professionnelle entre femmes et hommes - rencontre Observations et territoires*

### **Options d'intervention retenues**

Depuis de plus de cinq ans, le Pôle de ressources s'est engagé aux côtés des villes de l'Est du Val d'Oise à mettre en œuvre un Plan intercommunal de prévention et de lutte contre les discriminations, en en assurant notamment le portage administratif, financier et l'animation.

Ce Plan, décliné en programme d'actions annuel avait pour intention de diversifier les angles d'approche de cette problématique afin d'interpeller un plus grand nombre de professionnels œuvrant sur des champs d'intervention différents (accès au droit, emploi etc).

2012 était la dernière année pour laquelle le Pôle de ressources se proposait d'assurer le portage et l'animation du Plan intercommunal.

Cependant, l'association, restant convaincue que l'égalité de traitement est un enjeu de société, le programme annuel d'actions 2013 du Pôle de ressources prévoit d'étendre à l'échelle départementale certaines démarches engagées dans le cadre de ce Plan et de proposer de nouvelles actions collectives de mise en alerte sur cette question. Ainsi, l'ensemble des professionnels de la Politique de la ville et du développement social urbain pourront s'inscrire dans les groupes de travail et d'échanges, sur des ateliers traitant de l'accompagnement global des personnes se considérant victimes de discrimination ou sur des rencontres de mise en débat sur des thèmes plus spécifiques...

Le Pôle de ressources entend par son action globale à :

- apporter régulièrement aux acteurs professionnels sur Val d'Oise des connaissances nécessaires sur les notions de discriminations, stéréotypes et préjugés afin qu'ils soient en mesure de qualifier les problématiques auxquelles ils sont confrontés et les mettre en réflexion permanente,
- aborder les approches juridiques pour poser la question du cadre, moyens et outils pour lutter contre ces phénomènes,
- amener les professionnels à questionner les pratiques et processus à l'œuvre dans une appréhension plus large que le cadre législatif en vue d'accompagner plus globalement les populations.

### **Actions**

#### **1. Lutte contre les discriminations : persister, se renouveler, agir - atelier, table rondes**

À l'aune des enseignements à tirer des dix dernières années d'interventions publiques et privées en matière de prévention et de lutte contre les discriminations, ce cycle d'ateliers débuté fin 2012 visera, par la présentation et le partage d'expériences repérées comme particulièrement significatives en France et en Europe, à ouvrir « le champ des possibles » en matière d'action locale. Persister, se renouveler, agir seront ainsi, symboliquement, les trois marques de cette démarche qui cherchera à ré-interroger les pratiques, et à identifier les ressorts d'une lutte contre les discriminations qui doit nécessairement évoluer pour ne pas être substituée par d'autres approches plus générales.

Parmi les séances qui seront construites en 2013, le premier atelier sera consacré à l'une des dimensions fondamentales de la lutte contre les discriminations : l'accès aux droits et l'accompagnement des victimes par la chaîne juridique des acteurs. En effet, si le dispositif juridique s'est progressivement construit, des limites demeurent dans la pratique, et un certain nombre d'enjeux sont récurrents : un faible nombre de plaintes qui aboutissent, la difficulté de la preuve, la polysémie des expressions « victimes, accès aux droits », mais aussi enjeu d'une approche globale de l'accompagnement (nécessitant la mise en mouvement d'acteurs du champ juridique mais aussi social, éducatif...). Comment, dès lors construire une chaîne juridique solide et un accompagnement pertinent et global des personnes confrontées à l'expérience discriminatoire ?

Une deuxième séance sera consacrée à l'intégration du registre anti-discriminatoire dans les pratiques de ressources humaines des structures : collectivités, associations, entreprises... Cette fonction des ressources humaines se situe, par sa nature, au cœur des processus de recrutement, d'évolution professionnelle, de formation. En cela, elle est un formidable levier de prévention et lutte contre les discriminations. Cette séance prendra appui sur le témoignage et l'expérience d'acteurs - de différents statuts et tailles de structures - ayant particulièrement investi cette question. Pour produire un impact significatif, elle pourra être adossée à un événement local en lien avec l'emploi (par exemple, forum).

À la lumière de l'intérêt des participants envers ces séquences de travail, le Pôle de ressources pourra en proposer des prolongements via, par exemple la mise en place d'espaces de travail thématiques départementaux.

-----  
Date ou période envisagée : année 2013

Nombre de séances : 2

Publics : acteurs de la Politique de la ville et du développement social urbain

Territoire : département

Animation : Pôle de ressources    Intervenants : ORIV, autres intervenants à déterminer.

## **2. Regard sur l'égalité professionnelle entre femmes et hommes - rencontre Observations et territoires**

---

Présentation développée p. 20



## Démocratie participative : associations, place des habitants et nouvelles formes de mobilisation

1. *Délibération, mobilisation, participation des habitants : où en est-on avec le pouvoir ? - ateliers*
2. *Journée départementale sur la place des habitants*
3. *Perception des quartiers de la Politique de la ville par les habitants - contribution à l'élaboration d'un rapport national (partenariat Fédération départementale des centres sociaux)*

### **Options d'intervention retenues**

L'implication (et la reconnaissance institutionnelle de cette implication) des habitants et des associations à la définition et la mise en œuvre de l'action publique locale apparaît constituer, aujourd'hui, l'une des clefs possibles de renouvellement et d'évolution de l'action dans les territoires inscrits en Politique de la ville, pour notamment adapter les projets et interventions publiques, innover et expérimenter, renforcer le vivre ensemble et la recherche de cohésion sociale.

Cet enjeu de participation n'est bien sûr pas nouveau, et constitue depuis toujours l'un des socles identitaires de la Politique de la ville, en en faisant à la fois une modalité d'intervention et un des effets attendus des processus de transformation sociale des quartiers. Or, les démarches finalement engagées, quand elles existent, sont souvent limitées à un niveau symbolique de participation. L'intention de bien faire est souvent là, mais l'expérimentation est difficile et se confronte à un certain nombre de difficultés, dont il serait réducteur d'en rejeter l'entière responsabilité sur les acteurs locaux. Pour conforter, malgré les difficultés, la participation des habitants comme un incontournable de la Politique de la ville, et plus largement du développement social urbain, le Pôle de ressources poursuivra en 2013 un travail spécifique et continu sur ce thème, afin d'appuyer les démarches existantes et susciter, sans cesse, de nouvelles expérimentations.

Parallèlement ou de façon imbriquée selon les propositions, le Pôle de ressources continuera également à mener des actions spécifiques de soutien des acteurs associatifs impliqués dans la Politique de la ville et le développement social urbain, pour contribuer au renforcement des connaissances liées à la compréhension des politiques publiques, à l'environnement dans lequel les associations évoluent et au rôle qu'elles sont amenées à jouer en matière de développement social des territoires.

### **Actions**

#### **1. Délibération, mobilisation, participation des habitants : où en est-on avec le pouvoir ? - ateliers**

---

Ce cycle d'ateliers, commencé en 2011, ambitionne d'interroger les processus de démocratisation urbaine à l'œuvre, et de reposer, dans la durée, la question de la place et de la participation des habitants dans la Politique de la ville. Comment appréhender les espaces urbains comme des territoires du « politique » ? À quelles conditions la ville peut-elle constituer un support du contrat démocratique, un lieu d'apprentissage et de concrétisation de la citoyenneté ? Comment, en définitive, faire démocratie ?

Suite à la présentation en 2011 et 2012 d'expériences repérées comme particulièrement significatives, recouvrant différents domaines d'action, en France et en Europe, le Pôle de ressources souhaite proposer aux professionnels de confronter le point de vue d'acteurs de divers

horizons, - politiques, associatifs, personnes expertes -, à leurs propres conceptions. Ces ateliers se voudront donc bien moins des présentations d'expériences donnant à voir ou visant à « outiller » les professionnels que des temps réflexion permettant de mieux se positionner et se questionner sur l'intention de participation des habitants.

-----  
Date ou période envisagée : de janvier à juin 2013

Nombre de séances : 5

Publics : acteurs de la Politique de la ville et du développement social urbain (collectivités, associations, État...)

Territoire : département

Animation : Pôle de ressources    Animation : François Hannyoy    Intervenants : non encore déterminé

## **2. Perception des quartiers de la Politique de la ville par les habitants - contribution à l'élaboration d'un rapport biennal (partenariat Fédération des Centres sociaux du Val d'Oise)**

---

Présentation développée p. 10

## Action publique et développement social urbain

1. Revisiter la notion de justice sociale - Petit déjeuner du Pôle
2. Médias et quartier : des relations complexes - Petit déjeuner du Pôle
3. Autres actions envisagées

### *Options d'intervention retenues*

Cet axe d'intervention visera à appréhender et mettre au travail des questionnements liés à l'action publique en général et à ses évolutions, au regard de la Politique de la ville et du développement social urbain, indépendamment des entrées thématiques particulières traitées dans le cadre des autres axes d'intervention. Pourront être ainsi abordés les réformes institutionnelles et leurs effets dans les territoires inscrits en Politique de la ville.

Au-delà, cette « mise au travail » de l'action publique se traduira également par l'analyse d'un ensemble de notions censées affirmer des orientations et des finalités à l'action. Ces notions, souvent reprises dans l'énoncé même des politiques publiques (contrats urbains de cohésion sociale, lutte contre les discriminations et pour l'égalité des chances...), participent d'un langage commun de leurs acteurs, tant au niveau national que local, et finissent par aller de soi, sans que le sens et les valeurs qui leur sont diversement accolés ne soient véritablement partagés et discutés.

Pour tenter de contribuer à la réflexion et à la prise de recul vis-à-vis de ces notions « références », le Pôle de ressources organisera plusieurs temps pour, notamment, en définir les fondements historiques et idéologiques, éclairer les usages qui en sont faits aujourd'hui, déconstruire et sortir des représentations évidentes, et en interroger la pertinence au regard des enjeux propres aux territoires inscrits en Politique de la ville.

### *Actions*

#### **1. Revisiter la notion de justice sociale - Petit déjeuner du Pôle**

Les Petits déjeuners du Pôle sont l'occasion de convier des chercheurs à venir présenter leurs travaux récents ou à apporter leur analyse sur un thème donné, en lien avec une problématique transversale de développement social urbain. Ces rencontres sont conçues comme autant de possibilités, pour les participants, de nourrir leur réflexion, de ré-interroger leurs pratiques et le sens de leur action, de prendre un peu de distance par rapport à leurs engagements au quotidien.

Dans le cadre de ce Petit-déjeuner consacré à la notion de justice sociale, Caroline Guibet-Lafaye présentera des éléments de compréhension sur ce qui fonde la justice sociale, les raisons qui permettent de comprendre pourquoi certaines inégalités sont jugées inacceptables et d'autres acceptables, les degrés de réaction des individus envers celles-ci. Elle nous conduira ainsi à saisir par répercussion les attitudes individuelles et collectives à l'égard de la cohésion sociale.

-----  
Date ou période envisagée : avril-mai 2012

Nombre de séance : 1

Public : acteurs de la Politique de la ville et du développement social urbain

Territoire : département

Animation : Pôle de ressources     Intervenant : Caroine Guibet-Lafaye, sociologue CNRS

## 2. Médias et quartiers - Petit déjeuner du Pôle

---

Les Petits déjeuners du Pôle sont l'occasion de convier des chercheurs à venir présenter leurs travaux récents ou à apporter leur analyse sur un thème donné, en lien avec une problématique transversale de développement social urbain. Ces rencontres sont conçues comme autant de possibilités, pour les participants, de nourrir leur réflexion, de ré-interroger leurs pratiques et le sens de leur action, de prendre un peu de distance par rapport à leurs engagements au quotidien.

Les quartiers dits « sensibles » et leurs populations entretiennent des relations complexes avec les médias. Le discours médiatique tend à diffuser une vision souvent stéréotypée, sous le prisme des manifestations ou problèmes « évènementiels », il véhicule une représentation partielle et souvent partielle des quartiers et de ses habitants. Rares sont les sujets proposant de mettre en perspective les causes profondes des difficultés de ces quartiers. Ce Petit déjeuner du Pôle s'attachera à faire le point sur ces rapports et proposera un angle de vue des médias de quartiers qui construit un autre regard à porter sur ces territoires et leur population et revendique une parole de proximité.

-----  
Date ou période envisagée : septembre 2013

Nombre de séance : 1

Public : acteurs de la Politique de la ville et du développement social urbain

Territoire : département

Animation : Pôle de ressources      Intervenants : non encore déterminé

## 3. Autres actions envisagées

---

Des temps de travail spécifiques, non encore définis au moment de la rédaction du présent document-programme porteront sur les enjeux liés au projet du Grand Paris et ses effets dans les territoires inscrits en Politique de la ville.

## Autres actions

1. Actions à dimension régionale
2. Appui aux initiatives locales

### 1. Actions à dimension régionale

---

À l'instar de ces dernières années, le Pôle de ressources, Profession Banlieue (Seine-Saint Denis), le CRPVE (Essonne) et le Pôle ressources de la DPVI (Paris) proposeront aux acteurs franciliens une journée d'échanges et de réflexion sur un thème de portée régionale (*en cours d'élaboration*).

Par ailleurs, des possibilités d'actions pourront également être engagées en 2013, dans le cadre de partenariats envisagés avec la Région Île-de-France d'une part, et la DRJSCS Île-de-France d'autre part.

### 2. Appui aux initiatives locales

---

Le présent document-programme ne rend pas compte de la totalité des interventions qui seront réalisées par le Pôle de ressources en 2013. Devraient être ajoutées, outre les actions non prévues au moment de sa rédaction, diverses démarches d'appui aux initiatives locales provenant de sollicitations des acteurs val d'oisiens, ainsi que les interventions ponctuelles que sera amené à conduire le Pôle de ressources tout au long de l'année (participation à des tables rondes, comités de pilotage ou divers groupes de travail...).

## Information, documentation, ressources territoriales

### 1. Service Info-doc

Le service Info-doc traite l'ensemble des demandes spécifiques formulées par les acteurs de la Politique de la ville et du développement social urbain (demandes téléphoniques ou par internet). Ces demandes renvoient, le plus souvent, à un travail de recueil et de synthèse d'informations, de repérage d'expériences, de personnes et de lieux-ressources.

Ce service, dans son fonctionnement, s'appuie sur les acteurs du Val d'Oise qui, s'ils sont susceptibles d'être demandeurs d'informations, sont aussi producteurs de ressources, et privilégie le partenariat avec d'autres lieux ressources.

Le Pôle de ressources dispose d'un espace documentaire qui rassemble sur la Politique de la ville et le développement social urbain (DSU), des données départementales, des éléments d'expérience, des dossiers thématiques, des ouvrages conceptuels ou méthodologiques...

### 2. Lettre mensuelle d'information Résonances

Diffusée à 2 000 exemplaires, elle se fait notamment l'écho de l'actualité de la Politique de la ville sur le plan national, départemental et local, et accorde une part importante à la valorisation des initiatives et expériences locales (qu'elles soient portées par des acteurs associatifs ou institutionnels).

### 3. Site internet [www.poleressources95.org](http://www.poleressources95.org)

Le site internet réunit des éléments d'actualité portant sur les thèmes traités par le Pôle de ressources, informe sur les actions et projets en cours, apporte des éléments de présentation du Val d'Oise et de ses enjeux, regroupe des fiches d'expériences, propose le téléchargement des publications du Pôle de ressources...

## Publications

À l'issue des actions de qualification qu'il propose, le Pôle de ressources produit des dossiers et synthèses, ayant une fonction de mémoire et de capitalisation. Ce type de production croise et synthétise propos de chercheurs, d'experts, d'acteurs du département, apports conceptuels et méthodologiques, présentation et analyses d'expériences, ressources documentaires.

Par ailleurs, certaines autres actions développées se traduisent par l'élaboration collective ou l'appropriation d'outils (référentiels, guides, kits...) visant à appuyer, de manière très opérationnelle, les acteurs dans leur pratique professionnelle.